

**GYMNASTIQUE
ARTISTIQUE**

**MANUEL
SPORT
2022-23**

Dispositions spécifiques

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHÉLEMY

FFG

Agnès LICHTLE	Coordonnatrice FFG, en charge des pratiques fédérales
Sandrine MATHIEU	Représentante FFG GAF - Enseignante EPS / Académie de CRETEIL
Pascal VACANT	Représentant FFG GAM - Membre du Comité Directeur FFG

UNSS

Mathieu JEANNIN	Enseignant EPS / Académie de BESANCON / GAM
Bruno MANCIET	Enseignant EPS / Académie de CLERMONT-FERRAND / GAF
Pascale PERBET	Enseignante EPS / Académie de DIJON / GAF
Cyrille VINCENT	Enseignant EPS / Académie de NANCY-METZ / GAM
Éric LECHAT	Enseignant EPS / Académie de RENNES / GAF

Référent (e) sport partagé

Appel à candidature

Délégué technique UNSS

Emmanuel MONTENOT	Directeur du Service Départemental du Puy-de-Dôme (63) Académie de CLERMONT-FERRAND
-------------------	--

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

[LIEN](#)

La lecture de cette fiche est obligatoire et complémentaire à la Fiche Sport Spécifique et au règlement fédéral.

Dispositions particulières Gymnastique Artistique Excellence

Tous les élèves licenciés à l'UNSS sont autorisés à participer sauf :

- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur les listes des sportifs de Haut Niveau du Ministère des Sports : Elite, Senior, Relève et Reconversion
- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur la liste des sportifs des collectifs nationaux

*Activité de base, la **Gymnastique Artistique** est une discipline acrobatique qui permet à l'élève de jouer avec les lois de la pesanteur.*

Maitriser son corps dans l'espace dans des situations inhabituelles, jouer avec l'équilibre, travailler la coordination et l'esthétisme dans un respect de technique et de sécurité, la gymnastique artistique s'adresse à un public mixte et créatif.

Energie et dynamisme, force, souplesse et élégance sont autant d'atouts pour une discipline toujours en pleine évolution, tant pour un public féminin que masculin, la mixité en lycée ayant positivement fait ses preuves.

La répétition, du geste et de l'enchaînement, toujours conditionnée par le regard de l'observateur - animateur d'AS ou Jeune Coach- Jeune Capitaine, partenaires d'entraînement, confère à la discipline d'être qualifiée d'école de la vie pour son goût de l'effort, sa recherche de la perfection ainsi que ses notions d'entraide et de sécurité.

Championnats de France UNSS Équipe d'Établissement Gymnastique Artistique

Sont interdites de championnat par Équipe d'Établissement (en plus des restrictions/dispositions générales) :

- Les équipes comportant **UN** élève inscrit en Gymnastique Artistique sur :
- Les listes des sportifs de Haut Niveau du Ministère des Sports : Elite, Senior, Relève ou Reconversion ;
- La liste des sportifs espoirs ;
- La liste des sportifs des collectifs nationaux ;
- La liste des gymnastes inscrits dans le PPF (Projet de Performance Fédéral).

Ces listes seront disponibles en décembre 2022 sur OPUSS et feront foi pour toute l'année scolaire 2022-2023.

	COLLÈGES ETABLISSEMENT	LYCÉES ETABLISSEMENT
COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	3 à 5 Garçons ou mixte (<u>1 fille max</u>) 3 à 5 Filles	Mixité possible ¹ 3 à 5 Garçons ou 3 à 5 Filles ou Équipe Mixte de 3 à 5 compétiteurs
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge par équipe Niveau académique minimum, formé et certifié sur <u>tous les agrès</u> Il peut être d'une autre association sportive Il ne peut pas être gymnaste lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.	
JEUNE COACH - JEUNE CAPITAINÉ	1 Jeune Coach - Jeune Capitaine obligatoire , certifié académique, intégré à l'équipe et de la même AS, peut-être (ou non) compétiteur selon la composition initiale de l'équipe et du format de compétition En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.	
RÈGLEMENT	Code UNSS 2021-2024 - Programme « Équipe d'Établissement » Quelques changements ont été opérés en 2021-2022 dans le code (signalés en rouge et jaune fluo). Code mis en ligne sur OPUSS.	
TENUE DE COMPÉTITION	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. En complément du chapitre « tenue de compétition » du code de pointage Gymnastique Artistique UNSS, se référer également au Règlement Fédéral dans lequel, notamment, les règles concernant les publicités sont indiquées. Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition)	
FORMULE DE COMPÉTITION	Garçons (ou mixte) : 4 agrès 5/4/3 G : Sol, Saut, Barres //, Mini-trampoline F : Sol, Saut, Asym, <u>Mini-trampoline</u> 3 gymnastes (4 maxi) passent par agrès	Garçons ou Filles ou Mixte 5/4/3 <u>Si mixte, 4 agrès couplés comme suit :</u> 1) Saut G avec Saut F 2) Barres //G avec Barres asymétriques F 3) <u>Mini-trampoline G avec Poutre F ou Mini-trampoline F</u> (les filles ont le choix)

¹ Un seul classement pour toutes les équipes quelle que soit leur composition Garçons / Filles / Mixte

	<u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u> (couplés si présence d'une fille) Filles : 4 agrès 5/4/3 Saut, Barres asymétriques, Poutre, Sol 3 gymnastes (4 maxi) passent par agrès <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u>	4) Sol G avec Sol F 3 gymnastes passent (4 maxi) par couple d'agrès <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u> <u>couplés</u>
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique ²	
NOMBRE D'ÉQUIPES	26 équipes + DOM	26 équipes + DOM
TITRES DÉCERNÉS ³	Champion de France UNSS Équipe Établissement Collèges Garçons ou Mixte Champion de France UNSS Équipe Établissement Collèges Filles 2023	Champion de France UNSS Équipe Établissement Lycées Mixtes 2023

² En cas d'égalité sur le championnat d'académie, il conviendra de prendre en considération le meilleur total d'équipe à un des agrès, et en cas de nouvelle égalité le 2^{ème} meilleur total, puis le 3^{ème}...

³ Précision : toute prise d'image est interdite sur le plateau de compétition, sauf personne identifiée par l'organisation

Championnats de France UNSS Excellence Gymnastique Artistique

Les Championnats par Équipe d'Excellence sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive.

Conditions de participation : les conditions de participation applicables sont celles mentionnées dans le Règlement Fédéral UNSS en vigueur et complétées par les conditions particulières suivantes :

- **Un seul niveau**, ouvert à tous les gymnastes, sauf les gymnastes inscrits sur :
 - Les listes des sportifs de Haut Niveau du Ministère des Sports : Elite, Senior, Relève et Reconversion
 - La liste des sportifs des collectifs nationaux

Équipes obligatoirement en championnat Excellence (en plus des précisions / dispositions générales)

- Les équipes comportant **au moins UN** élève inscrit sur les listes de sportifs Espoirs et des gymnastes inscrits dans le PPF/Projet de Performance Fédéral (mais interdit aux : Elite, Senior, Relève, Reconversion et sportifs des collectifs nationaux)
- Les équipes comportant **au moins UN** élève inscrit sur les listes des Sections d'Excellence Sportive

Ces listes seront disponibles en décembre 2022 sur OPUSS et feront foi pour toute l'année scolaire 2022-2023.

	COLLÈGES EXCELLENCE	LYCÉES EXCELLENCE
COMPOSITION DES ÉQUIPES	3 à 5 Garçons 3 à 5 Filles	Mixité possible ⁴ 3 à 5 Garçons ou 3 à 5 Filles ou 3 à 5 Mixte
JEUNE COACH - JEUNE CAPITAINE	1 Jeune Coach - Jeune Capitaine obligatoire , certifié académique, intégré à l'équipe et de la même AS, peut-être (ou non) compétiteur selon la composition initiale de l'équipe et du format de compétition. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.	
JEUNE JUGE	1 Jeune Juge UNSS par équipe Certifié académique minimum, formé et certifié sur <u>tous les agrès du code Excellence</u> Il peut être d'une autre association sportive. Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence de Jeune Juge, l'association sportive concernée ne pourra pas participer aux Championnats de France	
RÈGLEMENT	Code UNSS 2021 - 2024 - « Programme Excellence » Quelques changements ont été opérés dans le code (jaune fluo ou en rouge). Code mis en ligne sur OPUSS.	

⁴ Un seul classement pour toutes les équipes quelle que soit leur composition Garçons / Filles / Mixte

TENUE DE COMPÉTITION	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. En complément du chapitre « tenue de compétition » du code de pointage GA UNSS, se référer également au Règlement Fédéral dans lequel, notamment, les règles concernant les publicités sont indiquées. Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition)	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>Garçons : 4 agrès 5/4/3 Sol, Saut, Barres //, Barre fixe 3 gymnastes (4 maxi) passent par agrès <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u></p> <p>Filles : 4 agrès 5/4/3 Saut, Barres asymétriques, Poutre, Sol 3 gymnastes (4 maxi) passent par agrès <u>Total des 3 meilleures notes par agrès</u></p>	<p>Garçons ou filles ou mixte : 4 agrès 5/4/3 <u>Si mixte, 4 agrès couplés comme suit :</u> 1) Saut G avec Saut F 2) Barres // G avec Barres asymétriques F 3) Fixe G avec Poutre F 4) Sol G avec Sol F 3 gymnastes (4 maxi) passent par couple d'agrès <u>Total des 3 meilleures notes par agrès couplés</u></p>
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique ⁵	
NOMBRE D'ÉQUIPES	26 équipes + DOM	26 équipes + DOM
TITRES CERNÉS ⁶	Champion de France UNSS Excellence Collèges Garçons 2023 Champion de France UNSS Excellence Collèges Filles 2023	Champion de France UNSS Excellence Lycées Mixtes ¹ 2023

⁵ En cas d'égalité sur le championnat d'académie, il conviendra de prendre en considération le meilleur total d'équipe à un des agrès, et en cas de nouvelle égalité le 2^{ème} meilleur total, puis le 3^{ème}...

⁶ Précision : toute prise d'image est interdite sur le plateau de compétition, sauf personne identifiée par l'organisation.

Championnats de France UNSS « Sport Partagé » Gymnastique Artistique

	COLLÈGES SPORT PARTAGÉ	LYCÉES SPORT PARTAGÉ
COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p>4 compétiteurs maximum</p> <p>2 élèves en situation de handicap (dossier MDPH obligatoire)</p> <p>Mixité autorisée</p>	<p>4 compétiteurs maximum</p> <p>2 élèves en situation de handicap (dossier MDPH obligatoire)</p> <p>Mixité autorisée</p>
JEUNE JUGE	<p>1 Jeune Juge par académie</p> <p>Certifié académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie</p> <p>Il ne peut pas être compétiteur</p>	
JEUNE COACH - JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach ou Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe</p> <p>En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France</p>	
RÈGLEMENT	<p>Code UNSS 2021 - 2024 « adapté »</p> <p>en fonction de la nature des handicaps et en lien avec les animateurs d'AS</p>	
TENUE DE COMPÉTITION	<p>Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition)</p> <p>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</p> <p>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.</p>	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>Suite aux engagements et informations échangées entre les enseignants et la CMN, une formule sera choisie avec accord des AS engagées.</p>	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Académique</p>	
NOMBRE D'ÉQUIPES	<p>Sur inscription début décembre 2022 auprès du service régional UNSS</p>	
TITRES DÉCERNÉS	<p>Champion de France UNSS Équipe Établissement collèges <i>Sport Partagé</i> Gymnastique Artistique 2023</p>	<p>Champion de France UNSS Équipe Établissement lycées <i>Sport Partagé</i> Gymnastique Artistique 2023</p>

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats académiques par les coordonnateurs : **jeudi 20 avril 2023.**

Les championnats de France auront lieu à Six-Fours (académie de Nice) du 22 au 25 mai 2023.

J1 : CLG EE GAM-CLG EE GAF / J2 : LYC EE Mixtes-LYC EXC Mixtes / J3 : CLG EXC GAM-CLG EXC GAF

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement et Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **Directement sur Opuss**

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Saisie en ligne des Équipes Excellence

Chaque Service Régional inscrit ses Équipes Excellence pour le **16 décembre 2022**

Adresse de saisie : **Directement sur Opuss**

Code d'accès : propre à chaque SR

Inscription des meilleurs Jeunes Juges académiques

Chaque Directeur Régional saisira les meilleurs Jeunes Juges de son académie pour les Championnats par Équipe d'Établissement, si nécessaire et en accord avec la CMN.

Adresse de saisie : **Directement sur Opuss**

Code d'accès : propre à chaque SR

Toutes les saisies se feront sur Opuss pour l'année 2022-2023.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Passerelle des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFG

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que la certification Jeune Juge de niveau national permet une équivalence de niveau 1 fédéral dès lors que le (la) gymnaste est licencié(e) à la FFG.

La démarche à suivre est précisée dans la convention concernant les passerelles.

La convention et les avenants concernant les passerelles sont disponibles sur www.unss.org

Les AS qui ont connaissance d'élèves Jeunes Juges ayant fait l'objet de passerelles effectives avec la FFG sont priées de le faire savoir à leur service régional qui transmettra à la direction nationale afin de confirmer l'intérêt de la formation des enseignants, de mettre en avant cet engagement au service de l'activité et d'accompagner au mieux cette passerelle du monde scolaire vers le monde fédéral.

Innovation

Tous les 4 ans, après chaque olympiade, la CMN procède à une actualisation du code en Gymnastique Artistique, tant pour le niveau Equipe Etablissement que pour le niveau Excellence.

Quelques changements ont été opérés bien distincts sur le code mis en ligne sur OPUSS (en rouge et jaune fluo).

Une nouveauté en 2022 : la mixité possible (mais non obligatoire) dans la catégorie **Collège Equipe d'Etablissement**, « **garçons ou mixte** » avec la présence d'une seule fille (max) dans l'équipe. Si présence d'une fille, les agrès sont couplés comme en lycée, mais à une différence près, la poutre est obligatoirement remplacée par le mini-trampoline.

La CMN n'a pas souhaité unifier en collège avec une seule catégorie (filles, garçons ou mixte) comme en lycée afin de préserver l'activité gymnique et artistique pour le public masculin.

Gageons que la possibilité d'intégrer une fille puisse accompagner le développement de la Gymnastique Artistique masculine en facilitant la constitution d'équipes garçons au bénéfice des engagements et des rencontres scolaires. Le CF 2022 qui a eu lieu à Combs-la-Ville a déjà démontré l'intérêt de cette évolution, permettant à des AS ayant peu de garçons la possibilité de constituer une équipe compétitive.

Pas de changement en lycée en 2022, si ce n'est un rééquilibrage au niveau des difficultés dans le code Excellence filles/garçons qui était jusqu'à présent plutôt favorable aux garçons.

Annexe 1

**Associations Sportives ayant réalisé un podium en 2021
et en 2022 aux Championnats de France par Équipe
d'Établissement
non autorisées à participer à la qualification pour les
Championnats de France UNSS par Équipe
d'Établissement**

NÉANT

Collèges

NEANT

Lycées

NEANT

Les AS inscrites dans le tableau ci-dessus, ayant l'obligation de s'inscrire en excellence, ne peuvent engager une équipe en catégorie Établissement à finalité nationale sur l'année en cours

Annexe 2

Associations Sportives ayant réalisé un podium en 2022 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement

Collèges Filles Excellence

CLG Beaumarchais	MEAUX	CRETEIL
CLG Gisèle Halimi	MERIGNAC	BORDEAUX
CLG Jean Macé	HENIN-BEAUMONT	LILLE

Collèges Garçons Excellence

CLG Arc de Meyran	AIX-EN-PROVENCE	AIX-MARSEILLE
CLG Irène Joliot Curie	WITTENHEIM	STRASBOURG
CLG Le Clos Saint Vincent	AULNAY-sous-BOIS	CRETEIL

Lycées Mixtes Excellence

LYC Ferdinand Buisson	ELBEUF	ROUEN
LYC Galilée	COMBS-la-VILLE	CRETEIL
LYC Le Verrier	SAINT LO	CAEN

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

Annexe 3

**Associations Sportives n'ayant pas assisté
au Protocole en 2022
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipe d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

**AS ayant fait forfait dans les dix jours
avant les Championnats de France en 2022 et
n'étant pas autorisées à participer
en Équipe d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

Annexe 5 – Règles GYMNASTIQUE ARTISTIQUE



Protocole de compensation pour les équipes Sport Partagé.

Conformément à la classification proposées dans le guide joint dans la fiche sport,
<http://www.handisport.org/wp-content/uploads/2017/09/La-classification-jeune-handisport-maj12092017.pdf>

La CMN précise qu'elle se tient à la disposition de toute AS désireuse de s'engager afin de proposer un code adapté en fonction des profils d'élèves en situation de handicap.